

Brèves de Normandie n°75
(Avril 2008)
Spéciales Normandie-Environnement

La Vie N°3263

Les fleuves français empoisonnés. La carte des sites pollués.

Les Brèves de septembre 2007 parlaient déjà de ce sujet, sur lequel il faut malheureusement revenir du fait de cette nouvelle et grave alerte.

Rappel d'un passage des précédentes Brèves sur le sujet :

« La Normandie, poubelle (y compris nucléaire), dépotoir, cimetière (bateaux coulés dans la fosse des Caquets), égout (la Seine)...

Normand.e.s, devons nous porter plainte contre l'Etat Français pour obliger les politiques et administratifs à respecter la terre normande à l'instar du respect dont il fait preuve à l'égard d'autres régions préservées!

La discrimination contre les populations normandes a assez duré, l'Etat doit rétablir l'intégrité environnementale, sanitaire, écologique du territoire normand. »

Paris-Normandie du Lundi 30 Juillet 2007

« Drapeau rouge sur la Seine.

Enquête. Baignade en Seine folie ou pas ? P.N. a fait réaliser une analyse de la qualité de l'eau du fleuve. Verdict sans appel : elle est fortement déconseillée... »

Un prélèvement est fait par un ingénieur de la DDASS, son diagnostic : « il s'agit d'une analyse bactériologique ainsi que des paramètres physico-chimiques. S'il s'agissait d'une eau de baignade cette analyse précise n'est pas mauvaise en effet. Mais cela n'est pas suffisant pour apprécier le risque sanitaire en cas d'absorption ou de contact avec la peau car pour se prononcer il faudrait un suivi de dix à vingt analyses ».

Les principaux responsables seraient essentiellement les rejets des habitants comme les bactéries contenues dans les déjections ou les phosphates des détergents. **DIX NEUF TONNES DE BACTERIES HUMAINES D'ORIGINE FECALES y seraient déversées TOUS LES JOURS, etc...**

Pour mémoire rappelons que la baie de Seine va jusqu'au Nord Cotentin que nos sœurs et frères du Calvados et de la Manche sont autant concernés que nous.

Aujourd'hui, dans son numéro du 13 au 19 Mars, *l'hebdomadaire La Vie* apporte une nouvelle supplémentaire catastrophique pour les populations riveraines normandes.

Lors de l'été 2007, la France découvre l'ampleur de la contamination de ses fleuves et de ses poissons par les polychlorobiphényles (PCB) plus connus sous leur nom commercial de **PYRALENE**.

Selon des scientifiques, il faudra des dizaines, voire des centaines d'années pour dépolluer les cours d'eau atteints, ce produit ayant la particularité de se nicher dans les sédiments.

Dès 1986, l'Etat, via les autorités sanitaires, avait été alerté par une équipe de chercheur de l'Inra de Lyon, dangerosité vue en hausse depuis 1966 (plus de quarante ans).

Le Réseau national d'observation des milieux aquatiques avait révélé que les estuaires français sont les zones les plus polluées. **De fait, les analyses effectuées sur les moules et les huîtres de l'estuaire de la Seine ont de quoi donner le vertige. Selon France Nature Environnement la « contamination est QUINZE fois supérieure à la moyenne nationale du littoral ».** « Nous sommes ici devant le cas de contamination d'estuaire la plus élevée au niveau mondial » renchérit C. Minier, chercheur au laboratoire d'écotoxicologie des milieux aquatiques de l'Université du Havre.

Voilà un domaine dans lequel la Normandie est numéro UN DANS le MONDE !

Il ajoute « depuis de très nombreuses années, on observe régulièrement des pics liés à des rejets à la hauteur de Rouen ».

Il y a de quoi s'inquiéter d'une telle passivité des pouvoirs publics face à des produits de la mer fortement contaminés.

Un autre chercheur de Bordeaux spécialiste des PCB complète : « ...depuis 1966, ils sont reconnus comme un polluant majeur de l'environnement et leur toxicité est sans cesse revue à la hausse ».

Ils font d'ailleurs partie des 12 polluants organiques persistants appelés les « douze salopards » interdits au niveau international par la convention de Stockholm.

Quelle toxicité ? Quelles conséquences sanitaires pour la population ?

« Classés cancérigènes probables » par le centre international de recherche sur le cancer, ils font partie des premiers perturbateurs endocriniens identifiés. Même à très faibles doses, les expositions du fœtus aux PCB seraient la cause d'une réduction de mémoire, de l'attention, de la capacité verbale et d'un retard psychomoteur de l'enfant. A long terme, d'études internationales, la littérature scientifique confirme ces impacts sur le développement.

Pour J.F. NARBONNE, cette toxicité sur le fœtus constitue le point névralgique... Lors de la grossesse, ils portent atteinte au développement cérébral, immunitaire et endocrinien de l'enfant à naître...

En Avril 2004, à l'initiative du WWF, les analyses de sang de 39 députés européens ont mis en évidence la présence de multiples polluants, avec des taux très élevés de PCB chez deux députées françaises.

Qu'a fait l'état français ?

Que font l'état et ses organismes en charge des problèmes environnementaux ?

En raison de leur toxicité, le Japon a interdit leur fabrication dès 1972, les Etats-Unis en 1977.

En France il faudra attendre... 1987.

Désormais la réglementation européenne prévoit leur élimination en 2010 ; mais pas la décontamination des sites et matières pollués.

A la fin des années 1990, la Norvège est confrontée à une contamination massive de ses côtes et de ses fjords par les PCB.

Elle a décidé de nettoyer les zones concernées, soit plus de 800 km². Le programme est lancé en 2000 pour un coût de 3 milliards d'euros et a duré quatre années, avec des résultats contrastés.

Un livre - le Monde selon Monsanto - intitule le titre de son premier chapitre « **PCB le crime en col blanc** ».

C'est donc en Normandie que se situe l'estuaire le plus pollué au MONDE en PCB.

Qui est le criminel ?

Qui sont les complices ?

Le criminel est celui qui pollue !

Les complices sont ceux qui participent à la pollution par actions ou par omissions : les politiques, les administratifs et autres agences ou organismes para-étatiques !

Comment :

- avoir sciemment fait fi de toutes les études menées.
- avoir laissé les pollueurs continuer leurs actes criminels sans notablement réagir à leur encontre et persévérer dans leurs actes criminels encore AUJOURD'HUI. « Depuis de très nombreuses années, on observe régulièrement des pics liés à des rejets à la hauteur de ROUEN » précise le chercheur C.Minier.
- n'avoir pas tiré les conséquences des résultats des études des chercheurs et autres experts, voire associations de défense de l'environnement. L'ONG environnementaliste WWF dénonce « l'apathie des pouvoirs publics ». Doux euphémisme pour dire volonté de laisser polluer quelques que soient les conséquences notamment pour les populations les plus exposées. Normandes en

l'occurrence, puisque la baie de Seine serait l'estuaire du fleuve le plus pollué au MONDE, qu'elles soient sanitaires et sociales, économiques et touristiques, patrimoniales etc

- avoir méprisé le principe de précaution ; la France attendra QUINZE an après le Japon pour interdire leur fabrication !
- avoir minimisé alors qu'il détient des informations scientifiques et épidémiologiques de premières mains les conséquences potentielles de ces produits.
- avoir sciemment attendu, pour continuer à ne rien faire si ce n'est essayer de se donner bonne conscience en faisant faire des études nouvelles et autres billevesées politico-administrative à effet espéré de poudre aux yeux et tenter de faire officiellement minimiser les graves conséquences d'une situation que l'Etat a laissé prospérer et laisse accroître à loisir pour mieux fuir ses responsabilités (On ne sait pas, on n'a pas de preuves suffisantes, et puis de la Normandie et des populations normandes, on s'en fiche! Alors essayons d'avoir l'air et puis argument suprême ça coûte trop cher !). Quel mépris pour le peuple ! Ils n'ont qu'à pas manger d'anguilles de plus de 12 cm et de moules ou d'huîtres ! Quant aux pêcheurs, éleveurs et travailleurs du tourisme, ils n'ont qu'à aller se faire voir ailleurs ! Rappelons que des arrêtés préfectoraux de Janvier 2008 interdisent la pêche dans les eaux de l'Eure, du Calvados et de la Seine-Maritime ! Belle réponse sociale et économique !
- n'avoir entrepris aucune action d'ampleur pour décontaminer alors que la Norvège par exemple a déjà engagé sur quatre ans depuis 2000 une dépense de TROIS MILLIARDS d'euros ! Le port de Rouen pour augmenter le tirant d'eau va draguer en profondeur une partie du cours de la Seine. Ne serait-ce pas une occasion remarquable de dépolluer en même temps les boues contaminées. Enfin pour une fois en la matière l'Etat Français assumera ses responsabilités et leurs conséquences financières ?
- n'avoir pas établi de plans d'investissements pour permettre aux riverains de la Seine de faire traiter leurs effluents et autres rejets liquides et ne pas avoir mis en application les mesures nécessaires pour faire cesser toute pollution.
- Etc...Etc...

La France ! Pays des Droits de l'homme ?

Que penser d'un Etat qui laisse détruire sciemment l'environnement vital (eau et santé notamment) d'une catégorie de sa population en méprisant au surplus leurs besoins et intérêts sociaux et économiques !

Si ce n'est pas une violation caractérisée, volontaire et délibérée des Droits de l'Homme, alors qu'est-ce que c'est ?

Avant de faire la morale au monde entier ne devrait-il pas commencer par balayer devant sa porte !

Ce journal : La Vie, contient également une très intéressante recherche en engageant un débat d'intellectuels dégagés de toute obligation idéologique (en l'occurrence deux professeurs) sur les richesses, le P.I.B (produit intérieur brut).

A priori, en quoi cela concerne les Brèves de Normandie et l'environnement.

Attendez ! La réflexion me paraît très intéressante pour les populations normandes en ce qu'elle intègre ou externalise l'environnement dans un concept plus général d'indicateurs écologiques et sociaux.

Non seulement le P.I.B n'a jamais été conçu comme un indicateur de progrès, mais **le divorce est de plus en plus criant entre la croissance économique et les performances sociales et environnementales des nations et des territoires.**

Pourquoi : le P.I.B., somme des valeurs produites par les entreprises et les administrations, ignore d'innombrables facteurs de bien-être (le travail domestique et bénévole, le temps libre, moins de pauvreté) et ne soustrait pas les « dégâts » humains et écologiques de notre mode de croissance. Or ces derniers deviennent énormes...

Et c'est là que nous retrouvons la Normandie !

Lorsque l'on aura intégré le social normand et l'écologique normand, les indicateurs seront vraisemblablement très au rouge ! A cela j'ajouterai l'état sanitaire de la population (par exemple pourquoi ce nombre inquiétant de méningite en Seine-Maritime et encore plus accentué dans la région dieppoise ?)

Pourquoi meurent-on plus et plus tôt en Normandie ?

Pourquoi tant de chômeurs depuis des décennies et de RMIstes ?

Deux facteurs laissent penser que les politiques, administratifs et autres organisations parastatistiques sont incapables de faire évoluer les populations normandes vers le progrès social et économiques :

- leur incapacité à faire faire un audit exhaustif de l'état social et économique de la Normandie.
- leur incapacité à construire un véritable projet social et économique de développement des cinq départements normands unis pour rattraper son retard et progresser mieux et plus vite.

Daniel Lemoine
Rouen-Normandie.